



RÉSEAU DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



cres

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
de Bretagne

Pourquoi des pôles de développement de l'ESS ?

☑ Pour structurer et développer l'ESS en Bretagne

Le développement de l'Économie Sociale et Solidaire passe par sa structuration en réseaux afin de mutualiser des démarches, construire des stratégies communes, rendre visible ses actions, représenter les acteurs auprès des pouvoirs publics...

- Au niveau sectoriel, c'est le rôle des fédérations, unions ou « têtes de réseaux » : mutualisation de la réflexion, des expériences, production de la connaissance dans leurs domaines d'actions, relais vers les interlocuteurs des niveaux nationaux et européens...
- Au niveau territorial, il n'existe que peu de relations entre acteurs de l'ESS. L'enjeu est donc de **renforcer la coopération entre acteurs locaux de l'ESS de secteurs différents**.

Cette démarche de structuration territoriale, préconisée par le CESR (Cf. Rapport sur l'économie sociale de décembre 2006 préconisant la « création de pôles de ressources de l'économie sociale dans chacun des 21 Pays de Bretagne »), est souhaitée par les acteurs de l'ESS et des pouvoirs publics (Le Conseil régional, le Conseil général 35...). Elle doit donc être co-construite entre ces deux parties-prenantes, porteurs de deux légitimités propres.

☑ Pour générer du développement économique dans les territoires

Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'ESS sur un territoire c'est à coup sûr initier des projets dans de nombreux champs de l'activité économique et par là même permettre l'émergence d'activités nouvelles créatrices d'emplois et le développement économique du territoire.

CRES Bretagne

Maison des Associations -
6 Cours des Alliés - 35000 RENNES

Grégory HUCHON – Chargé de mission
02 99 85 83 15 - ghuchon@cres-bretagne.org
Valérie RINCEL - Assistante
02 99 85 89 53 - vrincel@cres-bretagne.org

Ensemble, entreprendre autrement

C'est quoi un Pôle de développement de l'ESS ?

C'est un regroupement des acteurs de l'ESS...

Cela signifie qu'un pôle ne peut exister que de la volonté d'une diversité d'acteurs de l'ESS (Principe d'auto-organisation).

Le pôle ne fonctionne pas pour autant en vase clos entre les acteurs locaux de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles et fondations). Il participe plus globalement d'un mouvement de l'ESS en Bretagne, en France et en Europe. Il doit s'inscrire dans des démarches de partenariat avec les pouvoirs publics et les autres acteurs socio-économiques du territoire.

...sur un territoire...

Le pôle doit couvrir un territoire correspondant à un bassin socio-économique cohérent permettant à la fois une taille critique suffisante et une proximité.

Pour ces raisons, l'échelle du pays est privilégiée n'excluant pas la réflexion concernant d'autres démarches territoriales (entre pays ou intercommunalités par exemple).

...qui a pour fonction de...

- Déterminer des stratégies de développement pour le secteur de l'ESS et pour le territoire.
- Organiser la représentation des acteurs de l'ESS sur le territoire.
- Donner de la visibilité sur l'activité des acteurs de l'ESS.
- Soutenir la création et le développement d'activités et d'entreprises de l'ESS.
- Favoriser le développement de projets partenariaux innovants.

Ces fonctions sont déterminées et mise en œuvre dans un principe de subsidiarité. Le pôle intervient en complémentarité de ce que font les acteurs du territoire, en particulier ceux de l'ESS. Il ne va pas sur les champs qu'ils occupent déjà. Il doit rester une structure souple de mise en réseau favorisant l'émergence de projets.

...avec pour modes de gouvernance et de gestion...

La gouvernance est assurée par les acteurs locaux et ce, de manière collective.

Le pôle ne peut pas être piloté par une seule (ou trop peu) de structures.

La gestion peut, elle, être externalisée à une structure de l'ESS du territoire l'ayant acceptée et clarifiée dans ses statuts.

Ainsi deux situations semblent possibles :

- Une structure ad hoc est créée pour assurer la gouvernance et la gestion.
- La gouvernance est assurée dans un cadre collectif non formalisé (association de fait), la gestion est déléguée à une structure de l'ESS du territoire.

Comment mettre en place un pôle de développement de l'ESS ?

☑ L'initiative

L'initiative de lancer une réflexion sur la mise en place d'un pôle de développement de l'ESS peut venir d'un ou plusieurs acteurs de l'ESS, d'une collectivité locale, d'un pays...

☑ La démarche de préfiguration

Rapidement cette initiative doit se traduire par la mise en place d'un noyau d'acteurs de l'ESS qui a pour rôle de piloter une démarche de préfiguration permettant de :

1. Mobiliser un noyau plus large
2. Vérifier l'intérêt des acteurs de l'ESS
3. Définir les fonctions et actions prioritaires à partir d'un diagnostic du territoire et des besoins des acteurs à partir notamment des données de l'observatoire régional de l'ESS
4. Déterminer les modes de gouvernance et de gestion
5. Identifier les partenariats avec les acteurs du territoire (pouvoirs publics, acteurs sociaux-économiques...)
6. Construire l'architecture financière (modèle économique, cofinancements nécessaires au fonctionnement du pôle...)

Une étude de préfiguration ?

Cette démarche peut faire l'objet d'une étude de préfiguration. Cette étude peut-être portée par le pays ou par un ou plusieurs acteurs de l'ESS du territoire. Pour la mener à bien, les acteurs peuvent solliciter le soutien des financeurs.

☑ Les partenaires

Les pôles de développement de l'ESS sont soutenus par le Conseil régional et selon les territoires, par les Conseils généraux (CG35...), les communautés de communes et d'agglomération, l'Etat, des maisons de l'emploi, des acteurs régionaux et locaux de l'Economie Sociale...

☑ Le lancement du pôle

- Le projet et l'organisation du pôle issus de cette démarche de préfiguration doivent être validés par les acteurs de l'ESS du territoire à l'occasion d'un évènement (AG constitutive...) fondateur du pôle.
- Un(e) chargé(e) de mission est recruté(e) pour coordonner la mise en œuvre du plan d'actions du pôle.
- Le pôle participe au réseau régional des pôles de développement de l'ESS animé par la CRES.

Où en est-on dans la mise en place des pôles de développement de l'ESS ?

Avec déjà, près de **250 structures locales de l'ESS parties prenantes dans 14 territoires**, c'est un véritable mouvement qui est en marche.

☑ Des initiatives lancées dans 14 territoires de Bretagne

Des pôles créés ou en voie de l'être très prochainement :

- ADESS (Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire) - pays de Brest
- ADESS (Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire) - pays de Morlaix
- BRAS (Brocéliande Richesses Associatives) - pays de Brocéliande
- CADES (Coordination des Acteurs de l'Economie Sociale du pays de Redon) - pays de Redon
- Horizon Solidaire - pays de Saint-Malo
- Reso-solidaire - pays de Rennes

Des démarches de préfiguration prévues ou en cours dans les territoires :

- pays de Dinan,
- pays de Lorient, (Association C2SOL)
- pays des Vallons de Vilaine
- pays de Vannes (Association E2S pays de Vannes)

Les acteurs s'organisent pour le lancement de la préfiguration :

- pays de Cornouaille,
- pays de Fougères
- pays de Saint-Brieuc
- pays du Trégor-Goëlo

☑ Une diversité d'acteurs engagés

Des structures de l'ESS **de toutes les familles** - associations, mutuelles, coopératives, fondations de l'ESS -, **de tous secteurs** - développement durable, éducation populaire, culture, sanitaire et social, emploi et insertion, banques coopératives, mutuelles d'assurance, sport...- participent à ces démarches. Si cela tâtonne parfois, l'enthousiasme de ces acteurs locaux pour faire avancer l'ESS est bien réel.

☑ Une mise en place progressive d'un réseau régional des pôles de l'ESS

Le 30 juin 2009, une trentaine d'acteurs issus de ces différents territoires se sont rencontrés pour une première rencontre du réseau régional. Objectif, faire connaissance et déterminer des axes de travail prioritaires. Les coopérations entre pôles se mettent en place progressivement...